

Q 59. Qu'est-ce que les démons ?

Les démons sont des anges révoltés contre Dieu par orgueil, précipités en enfer et qui, par haine de Dieu, tentent l'homme au mal.

(Suite) III. ...et qui, par haine de Dieu, tentent l'homme au mal. — Les démons de l'enfer sont endurcis dans leur haine de Dieu et dans leur volonté du mal. Impuissants contre le Très-Haut, dont ils souhaiteraient l'anéantissement, ils déchaînent tout spécialement leur rage et leur haine contre l'homme, chef d'œuvre divin dans le monde visible, cherchant à l'inciter au péché et à le conduire à la damnation éternelle, pour ainsi l'empêcher d'occuper au Ciel leur place laissée vide.

Dieu ne permet que le démon tente l'homme et lui nuise que dans la mesure où cela peut être utile à l'homme lui-même afin d'exercer sa vertu et de mériter une plus resplendissante couronne de gloire au Ciel. En effet, si graves, fréquentes et violentes que soient les tentations diaboliques, Dieu ne nous refuse jamais la grâce qui nous rend capables de vaincre, lorsque nous ne nous sommes pas volontairement et sans nécessité mis dans cette occasion et que nous demandons le secours divin. Si nous succombons aux tentations, ce n'est pas la faute de Dieu, mais la nôtre, parce que nous négligeons de prier et d'éviter les occasions et accédons volontairement aux suggestions du démon, du monde et de nos passions, qui sont les alliés du démon.

En plus d'inviter l'homme au mal par la tentation, le démon peut lui nuire, lorsque Dieu le permet, en envahissant le corps de sa victime désignée et en le mouvant comme s'il se substituait à son âme ; d'autres fois, il peut infester des personnes ou des choses de l'extérieur, sans toutefois pouvoir mouvoir les facultés intérieures de la victime désignée.

EXEMPLES : Afin de mettre à l'épreuve et de rendre parfaite la vertu du juste Job, Dieu permit que le démon le prive de sa famille, de ses richesses et de sa santé avec une maladie qui le réduisit à se retirer sur un tas de fumier. Au milieu de toutes ces vicissitudes, Job ne pécha jamais ; il bénit même constamment le Seigneur, acceptant le mal physique comme il avait accepté le bien. Dieu finit par intervenir lui-même et récompensa son serviteur, lui donnant une nouvelle famille, la santé et des richesses redoublées.

Jours	Fêtes	Offices	
Dimanche 23	24^{ème} dimanche après la Pentecôte		
Lundi 24	S^t Jean de la Croix <i>Mém. de s^t Pontien</i>	07h15 : Messe au prieuré	S
		07h20 : Messe à Goussonville	J
		11h15 : Messe au prieuré	A
Mardi 25	S^{te} Catherine d'Alexandrie	07h20 : Messe à Goussonville	A
		11h15 : Messe au prieuré	J
Mercredi 26	S^t Sylvestre <i>Mém. de s^t Pierre d'Alexandrie</i>	07h20 : Messe à Goussonville	J
		11h15 : Messe au prieuré	A
Jeudi 27	Férie	07h20 : Messe à Goussonville	A
		18h30 : Messe au prieuré	J
		suivie de l'office du Rosaire (1)	
Vendredi 28	Férie	09h00 : Messe à Goussonville	J
		18h30 : Messe au prieuré	A
Samedi 29	S^{te} Vierge au samedi <i>Mém. de s^t Saturnin</i>	07h20 : Messe à Goussonville	A
		10h30 : Confessions au prieuré	J
		11h15 : Messe au prieuré	J
Dimanche 30	1^{er} dimanche de l'Avent	Au prieuré Saint-Jean Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30	Au prieuré Saint-Jean Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30

(1) Intention : pour les vocations sacerdotales et religieuses.

Annonces complémentaires

- **Crèche** : nous recherchons des personnes ou une famille, pour installer la crèche dans l'église de Jouy-Mauvoisin pour le 1^{er} dimanche de l'Avent (30 novembre). Merci de votre dévouement.
- **Lundi 8 décembre** : merci aux volontaires qui pourraient préparer et servir **notre traditionnel vin chaud**.
- **Les livres de chants « Magnificat Dominum »** disparaissent anormalement un par un. Merci de les ramener au prieuré ou à l'église de Jouy-Mauvoisin.
- **Apostolat facile** : les publications placées au fond de l'église de Jouy sont gratuites. Prenez-les, lisez-les, ramenez-les ou faites-les circuler, donnez-les !
- M. l'abbé Jaquemet recherche **un paroissien propriétaire d'un drone** pour une vidéo.
- **Dates à retenir**
 - Dimanches 23 et 30 novembre, **vente de couronne de l'Avent** à la sortie des messes.
 - Le samedi 29 et le dimanche 30 novembre, **Marché de Noël** au prieuré Saint-Jean à Mantes-la-Jolie. **Possibilité de déjeuner sur place samedi et dimanche et de dîner samedi**. Merci de votre présence et de votre dévouement. Le dimanche 30 novembre la messe chantée de 10h30 ne sera pas célébrée à Jouy-Mauvoisin, mais, exceptionnellement au prieuré de Mantes-la-Jolie.
 - Samedi 6 décembre, **récollecion de l'Avent** au prieuré : 9h30 conférence spirituelle par M. l'abbé André ; 10h30 : chapelet médité ; 11h15 : messe.
 - Samedi 6 décembre après-midi, **premier déménagement vers Goussonville**. Contacter M. l'abbé Jaquemet. Voitures et remorques sont les bienvenues. Merci de votre aide.
 - Le lundi 8 décembre, Messe chantée au Prieuré à 18h30, suivie de la **Procession aux flambeaux en l'honneur de l'Immaculée Conception** et du renouvellement des consécrationes à Notre-Dame. Nous recherchons quelques personnes pour organiser le service d'ordre. Merci de votre dévouement.
 - Le vendredi 19 décembre : **Concert de Noël par les élèves de l'école N.-D. de la Sablonnière** à 18h30 au futur prieuré de Goussonville. Merci de votre présence et de votre soutien à notre école paroissiale.
 - Le samedi 10 janvier : **Congrès Courrier de Rome** à Paris. Organisation d'un covoiturage par M. l'abbé Jaquemet.
 - Le week-end des 6, 7 et 8 février **Université D'Hiver** à l'école Saint-Michel de Châteauroux.

Dimanche 11 janvier 2026
Bénédiction du nouveau prieuré de Goussonville

Programme

- Arrivée au nouveau prieuré à partir de 12h30,
- 13h00 bénédiction par Monsieur l'Abbé Duverger,
- Apéritif offert par le prieuré (des aides pour le service sont les bienvenues),
- Repas d'accueil des nouveaux : buffet froid tiré du sac,
- Visite.

Organisation

Principe : **Si chacun pense à soi, personne ne devrait être oublié.**

- Chaque personne, chaque famille emporte entrée, plat de résistance, fromage, dessert, pain, vin, eau et café (serviettes de table), nécessaire à tous ses membres pour se régaler selon la règle de la vertu,
- Merci de prévoir un peu plus pour substantier sœur Marie-Pierre, nos sœurs de l'école et cinq abbés,
- Les plats apportés seront disposés sur des tables sous forme de buffet et à la disposition de tous.

Consignes

- Tables et chaises sur place,
- Il n'y a rien pour réchauffer les plats,
- Les parents servent leurs enfants,
- Chacun apporte assiettes, couverts et verres, (sauf pour l'apéritif),
- Chacun apporte les couverts de service de ses différents plats,
- Chacun rapporte chez lui sa vaisselle, ses plats vides ou pleins,
- Le prieuré ne garde rien,
- Fin du repas : Nettoyage des salles. Merci aux familles d'apporter un peu de matériel. Merci de votre dévouement,
- **ATTENTION** : la propriété possède une piscine et une mare, donc que les parents surveillent leurs enfants.

Afin de connaître le nombre de personnes présentes, merci de vous inscrire par courriel : 78p.manteslajolie@fsspx.fr ou à l'aide de ce ticket réponse.

Inscription avant le 5 janvier. Merci.

✂-----

M / Mme / Melle / Famille : _____

Nombre de personnes présentes au repas du 11 janvier _____